



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Sarthe

Division des Elèves

Dossier suivi par :

Jean AUPERT

et

Sandrine RIQUIN

Tél : 02 43 61 58 50

Mél : ce.divel2@ac-nantes.fr

19 boulevard Paixhans

CS 50042 72071 LE MANS CEDEX 9

Le Mans, le 8 septembre 2025

L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
de la Sarthe

à

Mesdames et Messieurs les
Directrices et directeurs d'école
publiques et privées

s/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Education Nationale

Objet : « Le Parlement des enfants » - année 2025 - 2026

La lettre conjointe de la Présidente de l'Assemblée Nationale et du Ministre de l'Éducation Nationale lance l'opération « **Le parlement des enfants** ».

Je vous invite à solliciter les enseignants de CM2 de votre école et à leur indiquer que pour cette nouvelle édition les élèves travailleront autour du thème : «**La protection des mineurs contre les dangers des réseaux sociaux**».

Les **classes de CM2** (y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2) qui souhaitent participer à l'opération doivent adresser leur candidature à l'IEN de circonscription qui me la transmettra **avant le 5 novembre 2025**.

Le dossier de candidature doit comprendre le nom du professeur des écoles et son adresse électronique, les coordonnées de la classe et de l'école. Il indique également le nom du député et le numéro de la circonscription électorale concernée. L'enseignant explique, en une trentaine de lignes maximum, les raisons pour lesquelles la classe souhaite participer à cette opération.

Pour la troisième année consécutive, une classe de 6^{ème} et une classe de CM2 devront être retenues par circonscription électorale.

Je vous remercie pour votre implication dans cette opération.

L'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
de la Sarthe


Dominique POGLIO